



MUNICIPALITÉ DE
LAC-TREMBLANT-NORD

Citoyennes et Citoyens de Lac-Tremblant-Nord,

Conformément à l'article 955 du *Code municipal du Québec*, je vous transmets les renseignements suivants concernant la situation financière 2012 de la municipalité :

États financiers et rapport du vérificateur pour 2012

Le vérificateur de la municipalité a confirmé que les états financiers au 31 décembre 2012 reflétaient fidèlement la situation financière à cette date.

	Budget 2012	Réel 2012
REVENUS :		
Taxes	268 349 \$	270 079 \$
Paielements tenant lieu de taxe	620 \$	610 \$
Autres revenus	22 100 \$	119 025 \$
Total des revenus	291 069 \$	399 714 \$
DÉPENSES		
Administration générale	54 650 \$	50 088 \$
Salaires et avantages sociaux	81 197 \$	77 859 \$
Dépenses de gestion	100 090 \$	88 042 \$
Urbanisme	57 299 \$	42 668 \$
Quotes-parts MRC des Laurentides	82 200 \$	83 217 \$
Voirie	24 600 \$	13 909 \$
Hygiène du milieu	9 700 \$	270 \$
Frais financiers	300 \$	415 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 000 \$	55 \$
Total des dépenses	411 937 \$	356 523 \$
SURPLUS AVANT AFFECTATIONS	(120 868) \$	33 533 \$
Transfert de l'excédent de fonctionnement	120 867 \$	120 867 \$
Activités d'immobilisation	- \$	(753) \$
Fonds réservés	- \$	(42 576) \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	- \$	110 729 \$

Le plan 2012 était d'utiliser une partie du surplus afin de balancer le budget, évitant d'augmenter les taxes. Des revenus supérieurs aux attentes combinées à une réduction des dépenses ont généré un surplus de **110 729 \$**. La municipalité n'a aucune dette et aucun emprunt.

Le taux de taxe de **0,16 \$** du 100 \$ est de **41%** inférieur au taux local de 0,275 \$ à la Ville de Mont-Tremblant. Certains propriétaires, principalement au lac Bibite, ont d'ailleurs vu leurs taxes diminuer en 2012, compte tenu de la réduction du taux de taxe de **24%** en 2011. Plusieurs économies et dépenses non effectuées, combinées à des revenus supérieurs aux prévisions (**+109 645 \$**) ont permis de ne pas utiliser le surplus. Différentes économies, de même que des délais dans la refonte de la réglementation d'urbanisme ont permis des dépenses de gestion inférieures de **55 413 \$** aux prévisions.

Un seul contrat comportant une dépense de plus de 25 000 \$ a été octroyé à Excavation R.B. Gauthier Inc. (36 793,31 \$). Un ensemble de contrats de plus de 2 000 \$ comportant une dépense totale de 32 033,06 \$ au cours de cette même période a été conclu avec Dufresne, Hébert, Comeau Avocats, pour divers services juridiques.

Traitement des élus

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, j'inclus dans le présent rapport les rémunérations et allocations (non imposables) des membres du conseil pour l'année 2012 :

Membre et position	Rémunération	Allocation
1. Maire		
Municipalité de Lac-Tremblant-Nord	12 508,32 \$	6 254,16 \$
Agglomération de Mont-Tremblant	7 663,80 \$	3 831,98 \$
MRC Laurentides, conseil d'administration	3 924,07 \$	1 962,03 \$
Conseil des maires	1 017,36 \$	508,68 \$
Pour chaque présence aux comités :		
représentant de la municipalité	72,67 \$	36,34 \$
comité PGRM et planification	36,58 \$	18,29 \$
RIDR : conseil d'administration / comité consultatif	56,67 \$	28,33 \$
2. Conseiller municipal de Lac-Tremblant-Nord	3 127,08 \$	1 563,54 \$

Principaux évènements et réalisations 2012

- 1) **Taux de taxes** : Aucune augmentation du taux de taxes locales qui est demeuré **0,16 \$ du 100**.
- 2) Suite à l'accord reçu du gouvernement fédéral, le conseil d'agglomération de Mont-Tremblant a mis en place des bouées de sécurité, conformément à la réglementation fédérale, permettant au service de police d'assurer le contrôle de la vitesse et la distance des berges (60m). Les coûts ont été entièrement assumés par l'agglomération, permettant des économies de taxes locales pour les citoyens de Lac-Tremblant-Nord car initialement les dépenses avaient été prévues au budget de LTN.
- 3) Afin de réduire l'écoulement d'eau vers la marina du lac Tremblant, la côte et les fossés menant au stationnement ont été refaits, de nouveaux bassins de rétention ont été construits et un cabotier rajouté au bas de la côte afin de mieux dévier l'eau. Ce travail a été effectué et payé par le budget d'agglomération.
- 4) Les fossés le long du chemin Thomas-Robert ont été refaits par la municipalité de Lac-Tremblant-Nord, ce qui permettra de réduire l'érosion et les coûts de réparation du chemin. Ces travaux ont été réalisés à l'aide d'une subvention, une économie importante pour les citoyens de la municipalité.
- 5) Une subvention de **16 169 \$** a été reçue pour couvrir les frais encourus pour le remplacement d'un ponceau en 2010 et constitue un revenu additionnel non prévu pour la municipalité de LTN.
- 6) Une entente à l'amiable et un protocole d'aménagement conclus avec l'Association du Domaine de la Tranquillité a permis à la municipalité d'économiser sur ses frais juridiques, une économie pour tous les citoyens.
- 7) L'implantation d'une équipe de soutien policière a permis d'améliorer la sécurité sur le lac Tremblant de par une présence accrue. Mensuellement, le service a fourni à la municipalité un rapport d'activité, incluant le nombre d'heures passées sur le lac. La présence policière était régulière et le travail de sensibilisation grandement accru.
- 8) Les efforts de la municipalité continuent en termes de protection de l'environnement afin de s'assurer de la conformité des installations septiques, une obligation provinciale en matière d'environnement conformément à la loi Q2R22.
- 9) En tant que maire d'une municipalité liée, je participe mensuellement aux réunions de comités de la Ville de Mont-Tremblant, à savoir police, protection des incendies, culture et loisirs, travaux publics, finances, et ressources humaines. Cette participation a permis d'établir un excellent rapport avec le conseil d'agglomération, rapport qui a permis aux citoyens de lac Tremblant -Nord de bénéficier, entre-autres, des actions décrites aux points 2, 3 et 7 plus haut en 2012.
- 10) De plus, je siège depuis janvier 2012 sur le conseil d'administration de la MRC, en plus des divers les comités tels PGMR, planification du territoire, *Filau* pour internet sans fil, et au CLD sur comité *Fill* s'occupant de financement de petites entreprises, ces deux derniers comités en tant que bénévole. A la Régie des matières résiduelles, je siège sur conseil d'administration et sur le comité consultatif.

Réalisations 2013

- 1) Taux de taxes : Conformément à l'objectif, il n'y a aucune augmentation, le taux demeurant à 0,16 \$ du 100 \$.
- 2) Une implication continue au sein de divers comités locaux et régionaux, comités dont les décisions auront des impacts importants sur les taxes futures de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord. À noter que 68% des taxes payées par les citoyens de LTN vont à l'extérieur de la municipalité de LTN, d'où l'importance d'une implication soutenue.
- 3) Conteneurs semi-enfouis pour les matières résiduelles : la subvention demandée a été accordée pour l'ensemble du projet, incluant l'achat des conteneurs, lequel n'est habituellement pas admissible sous le programme TECQ. L'installation des conteneurs est prévue pour le mois d'octobre aux deux marinas, de même qu'au Domaine de la Tranquillité, grâce en partie à la solution du « droit de superficie » suggérée par le directeur général, Martin Gélinas, qui permet à la municipalité de respecter sa réglementation et implanter les conteneurs sur un terrain municipal, permettant aussi à la municipalité d'assumer le contrôle et le respect de la réglementation provinciale.
- 4) Afin d'obtenir un statut d'aire protégée et éviter les coupes forestières autour du lac Bibite, des rencontres sont prévues pour 2014.
- 5) Finaliser la refonte du plan d'urbanisme et la mise à jour de l'ensemble des règlements municipaux, avec comme priorité la protection de l'environnement, des paysages, ainsi que des sommets et versants de montagnes. Terminé en juin, l'ambitieux projet a tout de même respecté la date limite de juillet 2013 imposée par le gouvernement.
- 6) Une subvention additionnelle a été obtenue pour la réfection du chemin Thomas-Robert. Les travaux seront effectués au cours du mois de septembre, ce qui facilitera l'entretien l'été et amélioreront la qualité de roulement pour les résidents avoisinants et ceux du lac Bibite.
- 7) La situation financière au 31 août permet d'entrevoir un surplus d'environ 50 000\$ pour 2013. Un tel montant permettrait de prévoir un surplus libre accumulé d'environ 160 000 \$ en 2014, permettant ainsi la réduction du taux de taxe afin de contrecarrer une éventuelle augmentation des évaluations sur le nouveau rôle (2014-15-16) à l'automne 2013.

Samedi le 14 septembre 2013

Jean Grégoire, Maire